

Démarche	: Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027
Organisme	: Agence nationale de la cohésion des territoires

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement	<input type="text"/>
SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cette plateforme de dépôt ne concerne que les demandes de financements FNADT (crédits de l'Etat) au titre de la Convention interrégionale du Massif central.

Les projets doivent présenter un caractère interrégional au sens de la CIMAC (voir page 11).

Les autres cofinanceurs (Régions, Départements, etc.) partenaires de la CIMAC sont à saisir directement selon leurs propres procédures.

Les demandes de subventions sollicitant des fonds européens au titre du Programme opérationnel FEDER Massif central 2021-2027 doivent être déposées en ligne sur e-Synergie.

Intitulé de l'opération

Le cas échéant : son acronyme

Description synthétique du projet

Cette description a vocation à être mise en ligne en cas de financement du projet.
10 lignes maximum

Référence à un appel à projets ou à un appel à manifestation d'intérêt

Le cas échéant, sinon indiquer "Sans objet".

Pour les appels à projets et appels à manifestations d'intérêt : ne fournir que les pièces listées dans la cahier des charges

Dossiers instruits par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Consulter l'annexe particulière à partir de la page 85 de la CIMAC.
Indiquer le nom ou l'acronyme du projet global

Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027

Porteur de projet

Indiquez le nom de la structure

Code INSEE de la commune

Indiquer le lieu d'exécution du projet ou, à défaut, la commune du porteur de projet

Taille de l'entreprise au sens de la Commission européenne

Est considérée comme une entreprise toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique. Sont notamment considérées comme telles les entités exerçant dans une activité artisanale ou d'autres activités à titre individuel ou familial, les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique.

+ d'infos : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/definition-petites-et-moyennes-entreprises>

Si vous n'exercez pas d'activité économique, indiquez "Non concerné"

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Microentreprise, TPE, PME
- Entreprise de taille intermédiaire (ETI)
- Grande entreprise
- Non concerné : ma structure n'exerce pas d'activité économique

Nom du contact opérationnel en charge du suivi du dossier

Fonction du contact opérationnel en charge du suivi du dossier

Mail du contact opérationnel

Téléphone du contact opérationnel

Mail générique ou mail du responsable de la structure

Le cas échéant

Date prévisionnelle de début

Date prévisionnelle de fin

Coût total

Montant de la subvention FNADT Massif central demandée

Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027

Demande de subvention

Mesure CIMAC envisagée : à sélectionner dans le menu déroulant

Consulter la description détaillée des mesures à partir de la page 18 de la CIMAC
Renseigner le champ "Autre" pour les dossiers multithématiques

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1.1 Biodiversité - Protection des milieux
- 1.2 Biodiversité - Paiement pour services environnementaux
- 1.3 Biodiversité - Stratégie paysage
- 2.1 Tourisme - Adaptation des stratégies touristiques au changement climatique et aux nouvelles pratiques
- 2.2 Tourisme - Capitaliser sur les atouts du Massif central
- 2.3 Tourisme - Gagner en notoriété sur de nouveaux marchés et via de nouveaux média
- 2.4-1 Filières - Bois
- 2.4-2 Filières - Pierre
- 2.4-3 Filières - Textile
- 2.4-4 Filières herbagères et connexes
- 2.4-5 Structuration d'autres filières
- 2.5 Energie - Mobiliser les ressources d'énergies renouvelables
- 2.6 Culture - Patrimoine et création
- 2.7 Filières industrielles d'excellence et économie circulaire
- 3.1 Mobilité - Expérimentations en mobilité rurale
- 3.2 Attractivité - Accompagner les îlots démonstrateurs de centres-villes vers la décarbonation
- 3.3 Attractivité - Renforcer le lien urbain-rural
- 3.4 Attractivité - Conduire des études à l'échelle interrégionale
- 3.5 Attractivité - Encourager l'accueil et les stratégies d'attractivité
- 3.6 Attractivité - Mettre en réseau les territoires d'accueil
- 3.7 Attractivité - Expérimenter de nouveaux services
- 3.8 Attractivité - Appuyer spécifiquement les territoires en émergence

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces jointes

Déposez votre demande de subvention dûment remplie et ses annexes dans un fichier Zip (limite : 200 Mo) en cliquant sur le bouton "Parcourir" ci-dessous.

ATTENTION :

Pièces jointes obligatoires pour tous les porteurs de projets :

- Capacité du représentant légal et/ou délégation de signature
- Justificatifs de dépenses : devis, bulletins de salaires, etc.
- RIB / IBAN

Pièces jointes obligatoires pour les associations :

- Statuts

Pièces jointes obligatoires pour les collectivités territoriales et les associations :

- Délibération approuvant la demande d'aide et plan de financement

Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027

Si nécessaire, cliquez sur "Ajouter un élément pour demande de subvention", puis sur le bouton "Parcourir" pour déposer des fichiers complémentaires dans la limite de 200 Mo.

ATTENTION : selon la taille des fichiers, l'envoi peut prendre plusieurs minutes !

En cas de difficulté, contacter l'administrateur à massif.central@anct.gouv.fr

Mesure CIMAC envisagée : à sélectionner dans le menu déroulant

Consulter la description détaillée des mesures à partir de la page 18 de la CIMAC
Renseigner le champ "Autre" pour les dossiers multithématiques

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1.1 Biodiversité - Protection des milieux
- 1.2 Biodiversité - Paiement pour services environnementaux
- 1.3 Biodiversité - Stratégie paysage
- 2.1 Tourisme - Adaptation des stratégies touristiques au changement climatique et aux nouvelles pratiques
- 2.2 Tourisme - Capitaliser sur les atouts du Massif central
- 2.3 Tourisme - Gagner en notoriété sur de nouveaux marchés et via de nouveaux média
- 2.4-1 Filières - Bois
- 2.4-2 Filières - Pierre
- 2.4-3 Filières - Textile
- 2.4-4 Filières herbagères et connexes
- 2.4-5 Structuration d'autres filières
- 2.5 Energie - Mobiliser les ressources d'énergies renouvelables
- 2.6 Culture - Patrimoine et création
- 2.7 Filières industrielles d'excellence et économie circulaire
- 3.1 Mobilité - Expérimentations en mobilité rurale
- 3.2 Attractivité - Accompagner les îlots démonstrateurs de centres-villes vers la décarbonation
- 3.3 Attractivité - Renforcer le lien urbain-rural
- 3.4 Attractivité - Conduire des études à l'échelle interrégionale
- 3.5 Attractivité - Encourager l'accueil et les stratégies d'attractivité
- 3.6 Attractivité - Mettre en réseau les territoires d'accueil
- 3.7 Attractivité - Expérimenter de nouveaux services
- 3.8 Attractivité - Appuyer spécifiquement les territoires en émergence

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces jointes

Déposez votre demande de subvention dûment remplie et ses annexes dans un fichier Zip (limite : 200 Mo) en cliquant sur le bouton "Parcourir" ci-dessous.

ATTENTION :

Pièces jointes obligatoires pour tous les porteurs de projets :

- Capacité du représentant légal et/ou délégation de signature
- Justificatifs de dépenses : devis, bulletins de salaires, etc.
- RIB / IBAN

Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027

Pièces jointes obligatoires pour les associations :

- Statuts

Pièces jointes obligatoires pour les collectivités territoriales et les associations :

- Délibération approuvant la demande d'aide et plan de financement

Si nécessaire, cliquez sur "Ajouter un élément pour demande de subvention", puis sur le bouton "Parcourir" pour déposer des fichiers complémentaires dans la limite de 200 Mo.

ATTENTION : selon la taille des fichiers, l'envoi peut prendre plusieurs minutes !

En cas de difficulté, contacter l'administrateur à massif.central@anct.gouv.fr

Mesure CIMAC envisagée : à sélectionner dans le menu déroulant

Consulter la description détaillée des mesures à partir de la page 18 de la CIMAC

Renseigner le champ "Autre" pour les dossiers multithématiques

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1.1 Biodiversité - Protection des milieux
- 1.2 Biodiversité - Paiement pour services environnementaux
- 1.3 Biodiversité - Stratégie paysage
- 2.1 Tourisme - Adaptation des stratégies touristiques au changement climatique et aux nouvelles pratiques
- 2.2 Tourisme - Capitaliser sur les atouts du Massif central
- 2.3 Tourisme - Gagner en notoriété sur de nouveaux marchés et via de nouveaux média
- 2.4-1 Filières - Bois
- 2.4-2 Filières - Pierre
- 2.4-3 Filières - Textile
- 2.4-4 Filières herbagères et connexes
- 2.4-5 Structuration d'autres filières
- 2.5 Energie - Mobiliser les ressources d'énergies renouvelables
- 2.6 Culture - Patrimoine et création
- 2.7 Filières industrielles d'excellence et économie circulaire
- 3.1 Mobilité - Expérimentations en mobilité rurale
- 3.2 Attractivité - Accompagner les îlots démonstrateurs de centres-villes vers la décarbonation
- 3.3 Attractivité - Renforcer le lien urbain-rural
- 3.4 Attractivité - Conduire des études à l'échelle interrégionale
- 3.5 Attractivité - Encourager l'accueil et les stratégies d'attractivité
- 3.6 Attractivité - Mettre en réseau les territoires d'accueil
- 3.7 Attractivité - Expérimenter de nouveaux services
- 3.8 Attractivité - Appuyer spécifiquement les territoires en émergence

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces jointes

Déposez votre demande de subvention dûment remplie et ses annexes dans un fichier Zip (limite : 200 Mo) en cliquant sur le bouton "Parcourir" ci-dessous.

Demande de subvention - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027

ATTENTION:

Pièces jointes obligatoires pour tous les porteurs de projets :

- Capacité du représentant légal et/ou délégation de signature
- Justificatifs de dépenses : devis, bulletins de salaires, etc.
- RIB / IBAN

Pièces jointes obligatoires pour les associations :

- Statuts

Pièces jointes obligatoires pour les collectivités territoriales et les associations :

- Délibération approuvant la demande d'aide et plan de financement

Si nécessaire, cliquez sur "Ajouter un élément pour demande de subvention", puis sur le bouton "Parcourir" pour déposer des fichiers complémentaires dans la limite de 200 Mo.

ATTENTION : selon la taille des fichiers, l'envoi peut prendre plusieurs minutes !

En cas de difficulté, contacter l'administrateur à massif.central@anct.gouv.fr